

# Renseignements utiles à qui voyage

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **10 (1930)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Renseignements utiles à qui voyage

### **Avis aux automobilistes qui se rendent en Suisse.**

La Chambre de Commerce suisse en France fournit gratuitement à tous les automobilistes qui se proposent de se rendre en Suisse, tous les renseignements, explications ou conseils dont ils peuvent avoir besoin et plus particulièrement sur les points suivants :

Choix des itinéraires à suivre pour se rendre en Suisse et pour en revenir ;

Formalités à remplir — ou à éviter — au passage de la frontière ;

Choix du meilleur itinéraire à suivre, en Suisse, même pour visiter le pays avec le maximum de facilité et d'agrément.

Venez nous voir ou écrivez-nous ;

61, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris.

### **Passeports.**

Tout voyageur se rendant en Suisse doit être en possession d'un passeport. Le visa est supprimé pour les ressortissants de tous pays d'Europe, à l'exception des suivants : Bulgarie, Grèce, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie et Yougoslavie. Le visa est supprimé pour les ressortissants de tous les pays situés hors d'Europe.

### **Cols alpestres**

Tous les cols alpestres suisses sont actuellement ouverts à la circulation automobile, à l'exception du Saint-Bernard.

### **De Saint-Moritz à Zermatt en chemin de fer.**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1930, grâce au raccordement Liège-Brigue, les voitures de la Compagnie des Chemins de fer rhétiques circulent directement de Saint-Moritz à Zermatt, en empruntant la ligne de la Furka.

C'est un trajet de toute beauté qui ne manquera pas d'attirer une foule de touristes.

### **Voyages en Suisse. Renseignements et billets. Édition de 1930.**

On ne saurait trop engager toutes les personnes qui ont l'intention de se rendre en Suisse à se procurer cette petite brochure qui est délivrée gratuitement par l'Agence officielle des Chemins de fer suisses, 37, boulevard des Capucines, Paris.

Elles y trouveront une quantité de renseignements utiles et indispensables, notamment sur les commandes de billets ordinaires ou spéciaux, sur le prix des billets entre Paris et les principales gares-frontière suisses, sur le prix des parcours entre les gares-frontière et les principaux centres suisses, les prix des suppléments pour places de luxe, sur les prix des abonnements généraux suisses, billets du dimanche, billets circulaires à tours fixes, abonnements donnant droit à des demi-billets, etc., etc...

### **Postes alpestres suisses.**

La direction générale des Postes suisses vient d'éditionner une brochure « Postes alpestres suisses » qui fournit tous renseignements sur les services postaux dans les Alpes, les tarifs, les horaires, les courses spéciales, la réserve des places, les chèques postaux, etc... Cette brochure est expédiée gratuitement aux intéressés par l'Office national suisse du tourisme à Zurich, ou par la Direction des Postes à Berne.

### **L'été en Alsace, en Lorraine et dans le Luxembourg.**

Si vous voulez passer d'agréables vacances avec le minimum de frais, visitez l'Alsace, la Lorraine et le Luxembourg dans les luxueux auto-cars des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine qui, de Mulhouse, Colmar, Selestat, Strasbourg, Metz et Luxembourg vous conduiront sans fatigue à travers des sites prestigieux.

Vous verrez l'Alsace, sa plaine opulente, lourde de fruits et de moissons, ses verdoyantes montagnes couronnées de châteaux et de couvents, ses vieilles cités riches en trésors d'art incomparables.

Vous verrez la Lorraine, sa campagne idyllique, la grâce mélancolique de ses étangs et son exquise vallée de la Moselle.

Vous verrez le Luxembourg, la solitude de ses forêts, ses gorges romantiques, ses vieux burgs écroulés et ses manoirs légendaires.

Pour réaliser la combinaison la plus économique et fixer votre choix selon la durée de vos loisirs, vous ne trouverez pas de meilleur conseiller que l'Agence officielle des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 2, avenue Portalis, à Paris (Tél. Laborde 70-63).

### **Visite des champs de bataille.**

Pendant la saison d'été 1930, quatre circuits automobiles seront organisés pour la visite des champs de bataille du Soissonnais, de Champagne et de Lorraine, dont trois au départ de Reims et un au départ de Nancy.

Des billets spéciaux à prix réduit pour excursions combinées en chemin de fer et auto-cars seront délivrés pendant la période de fonctionnement de ces circuits (1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre).

On trouvera tous les renseignements désirables dans les principales gares du réseau de l'Est.

### **Croisière de six jours sur les côtes de Bretagne.**

Les Chemins de fer de l'Etat ont eu l'excellente idée d'organiser pour la période d'été, des croisières de six jours sur les côtes de Bretagne, de Saint-Malo à Saint-Nazaire et vice-versa. Aux escales de Brest et de Lorient des excursions facultatives, en autocars, sont prévues.

Prix du passage (repas non compris) : 550 fr.

Excursion complète : 1.180 fr. (hôtels, autos, pourboires compris).

Pour renseignements détaillés se renseigner aux Bureaux de tourisme des gares de Paris (Saint-Laure et Montparnasse) et dans les principales agences Paris.